

La gestion des charges locatives récupérables dans les baux d'habitation principale

NOUVEAUTÉ

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation vous permet de gérer les charges locatives récupérables dans les baux d'habitation principale.

Programme

LES CHARGES LOCATIVES DANS LES BAUX RÉGIS PAR LE CODE CIVIL

Leur répartition - Leur conditions de récupération
Appréhender les obligations légales

LE RÉGIME PARTICULIER DES CHARGES DANS LES BAUX RÉGIS PAR LA LOI DU 6 JUILLET 1989

Le principe de répartition des charges
Étude commentée du décret n°87-713 du 26 août 1987
Distinction Charges/Réparations : Différences avec le décret n°87-712 du 26 août 1987.
Maîtriser la répartition et la régularisation des charges

LES DIFFÉRENTS MODES DE RÉCUPÉRATION DES CHARGES LOCATIVES

La prescription
La provision pour charges
La régularisation annuelle
Sanction du bailleur pour régularisation tardive
Le forfait de charges
Cas particulier de la monopropriété avec pluralité de logements

DÉPART DU LOCATAIRE : LA RESTITUTION DU DÉPÔT DE GARANTIE

Les délais de restitution et l'arrêt des charges au départ du locataire
Cas spécifique des immeubles collectifs : Charges réelles ou prorata-temporis
Sanctions en cas de retard
Forme du remboursement
Savoir gérer les conflits

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

La Commission Départementale de Conciliation
Le juge des contentieux et de la protection

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne évoluant dans le domaine de l'immobilier

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Appréhender les obligations légales. Maîtriser la répartition et la régularisation des charges. Savoir gérer les conflits.

Date et mise

Les sessions



Bruz

- Nous contacter

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

